

RANDO DES ETOILES DES HYERES RUNNING DAYS

3 DECEMBRE 2021

Art. 1 PRESENTATION

- CREASPORTS ORGANISATION en collaboration avec les Randonneur HYEROIS organise dans le cadre des Hyères Running Days l'animation dénommée « Rando des étoiles des Hyères Running Days »

Art. 2 LIEU

Centre ville de Hyères - Place du Portalet

Départ 18h - 12km 300m D+

En cas de force majeure, d'événement climatique, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier les parcours ou d'annuler des épreuves.

Art. 3 ASSURANCE

- Conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, celles de leurs préposés et des pratiquants.
- Les licenciés de la fédération Française de la randonnée pédestre bénéficient des garanties accordées par leur licence.

Art. 4 SECURITE

- Les parcours sont accompagné d'organisateur.

Art. 5 RESPONSABILITE

- Les épreuves sont ouvertes à tous à partir de 15 ans.
- Une autorisation parentale est exigée pour les mineurs.

Art. 6 MODALITES D'INSCRIPTIONS

- FRAIS D'INSCRIPTIONS :

INSCRIPTIONS UNIQUEMENT EN LIGNE SUR LE SITE :

[Chronosports.fr](https://chronosports.fr)

- FRAIS D'INSCRIPTIONS :

JUSQU'AU 24/11/2021 : 15€

APRES LE 24/11/21 : 20€

Dans la limite des dossards disponibles. (500)

Non-participation: Vous avez la possibilité de prendre une assurance annulation individuelle qui vous permettra d'être remboursé **sans avoir à fournir de justificatif** en cas de blessure ou maladie au moment de la course.

Toutes les épreuves payantes du programme de HYERES RUNNING DAYS sont en partenariat avec des associations Caritatives. Une partie de votre engagement sera reversé à l'association Hyéroise du don du sang.

TARIF SPECIAL :

Les coureurs participants au moins à deux épreuves du programme des Hyères Running Days bénéficieront d'une remise dès leur second engagement. Attention, l'inscription à plusieurs épreuves doit se faire simultanément pour bénéficier de cette remise.

Art. 7 DONNEES PERSONELLES

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom, adresse et si possible numéro de course et de dossard.

Chaque participant autorise expressément l'organisateur ainsi que les partenaires à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître sur tous les supports y compris internet, les documents publicitaires et promotionnels liés à la Rando des étoiles des Hyères Running Days, dans le monde entier et pour une durée de 30 ans, les règlements, les traités en vigueur, y compris les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Art. 8 ENGAGEMENTS

Tout(e) concurrent(e) qui s'inscrit reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et l'accepte dans son intégralité.

Art 9 SITUATION SANITAIRE. COVID-19

L'organisation mettra en place un dispositif sanitaire validé par la préfecture du Var. Ce dispositif sera annoncé quelques jours avant l'événement.

Le PASS'SANITAIRE EST OBLIGATOIRE POUR TOUS LES PARTICIPANTS, ORGANISATEURS ET ACCOMPAGNANTS DANS LA ZONE DE COURSE, DE DEPART, D'ARRIVEE ET DE PODIUM